

SEANCE DU 1^{er} DECEMBRE 2004

DÉCISION N° 2004 / 43 / AVIS / POLEAU / 4

**ORGANISATION DE LA CONSULTATION DU PUBLIC
SUR LA POLITIQUE DE L'EAU.**

**Mise en œuvre de la directive – cadre sur l'eau (loi du 21 Avril 2004)
Demande d'avis.**

La Commission nationale du débat public,

- vu la loi n° 2002-276 du 27 Février 2002,
 - vu le décret n° 2002-1275 du 22 Octobre 2002 pris pour l'application de celle-ci,
 - vu la lettre du 3 Septembre 2004 par laquelle le Ministre de l'écologie et du développement durable sollicite la désignation de membres de la Commission nationale du débat public pour participer au comité national de suivi de la consultation du public en application de la loi du 21 Avril 2004,
-
- sur proposition de son Président,
 - après en avoir délibéré,
 - à l'unanimité de ses membres présents,

DÉCIDE :

Article unique :

Sont désignés membres du Comité national de suivi :

- Madame Reine-Claude MADER-SAUSSAYE,
- Monsieur Claude GUILLERME,
- Monsieur Jean-Luc MATHIEU.

Le Président

Yves MANSILLON